

Un service de proximité

Ses 5 Antennes Locales et
l'Union Départementale CFTC
vous accueillent



Une équipe
compétente et
dévouée vous
soutient et vous
accompagne
tout au long de
votre parcours
professionnel.

*Pouvoir s'opposer
Toujours proposer*



ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE – 19 rue de La Haye
CS 70052 SCHILTIGHEIM – 67014 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03 88 15 21 21 – Fax : 03 88 15 21 22
www.cftc-67.fr – courriel : syndicat@cftc-67.fr

Osez la CFTC !



Dans une économie de marché en pleine évolution,
c'est le moment où jamais
d'avoir **un syndicat à vos côtés !**

Rejoignez le syndicat



Avançons ensemble !

Nos Valeurs

Créée en 1919, la CFTC est un syndicat de salariés, résolument constructif et offrant de réelles possibilités de dialogue. Notre objectif est la défense des intérêts des femmes et des hommes, en les plaçant au centre de nos préoccupations. Ainsi, **nous offrons à toute personne, une véritable possibilité d'être informée et soutenue pour faire valoir ses droits.**

Ne restez pas isolé face à vos interrogations, rejoignez-nous.



Nos Services

Adhérer à la CFTC, c'est bénéficier de

L'**accès illimité** au **service juridique**, pour toutes questions et conseils relatifs à la législation du travail.

La **défense collective et individuelle** dans l'entreprise.

La **défense par un avocat*** en cas de licenciement et sur étude de votre dossier.

La **formation gratuite** syndicale, économique, droit social, CHSCT, avec maintien de salaire des militants.

Le soutien d'un important **réseau de militants de proximité**, (AL).

La **presse syndicale** vous apportant de nombreuses informations.

Le **fonds de solidarité grève*** : **17 €** / jour.

Le « **secours décès** » pour l'adhérent et son conjoint : **1000 €**.

L'**information juridique vie privée / vie professionnelle** pour toute question relative à la consommation, au logement, à la banque, à la fiscalité, à la justice, aux démarches administratives, aux familles et au droit du travail.

Service à la carte en supplément*

L'**assurance permis de conduire** pour les professionnels de la route : 7 € annuel en supplément.

Le **service téléphonie mobile** à tarifs préférentiels.

La **Protection Mutuelle Familiale (PMF)** sur devis, à tarifs préférentiels.

Cotisation

La cotisation de solidarité pour l'année **2011** s'élève à :

- 9,50 €* par mois** pour le **collège ouvriers et employés** ;
- 11,52 €* par mois** pour le **collège techniciens et agents de maîtrise** ;
- 12,95 €* par mois** pour le **collège cadres et assimilés**.

** le montant des cotisations n'inclut pas les services à la carte.*

Pour être adhérent, il suffit de verser une cotisation de solidarité, sur laquelle **vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66 %**, à faire valoir lors de votre déclaration annuelle des revenus. Une attestation de paiement vous est fournie automatiquement par nos soins.

Des facilités de règlement vous sont proposées par **prélèvements automatiques tous les 5e jour des mois pairs**, avec les avantages suivants :

- **Mise en place simple**, sans démarche particulière de l'adhérent auprès de sa banque,
- **Répartition de la cotisation annuelle** pour la rendre plus transparente dans le budget familial,
- De même, en cas de résiliation, celle-ci se fait **sur simple demande** de votre part auprès de la CFTC.

Pour nous permettre d'enregistrer votre adhésion, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le bulletin ci-joint, dûment **complété** et **signé**, en y joignant un **relevé d'identité bancaire ou postal**.

Nous vous remercions vivement pour la confiance que vous nous témoignez et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.